DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE VIRE NORMANDIE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Mise à jour n°1

5.5.2 - Règlement graphique :

Plan des risques - Zoom Pôle Agglo

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président en date du 20 juin 2017

planis
AMÉNAGEMENT - URBANISME - ENVIRONNEMENT
210 rue Alexis de Tocqueville
Parc d'Activités du Golf
50000 Saint-Lô
02 33 75 63 53
contact@planis.fr

Dossier de mise à jour n°1

Risques

Zones Inondables (Source: DREAL, Janvier 2015)

Profondeur de la nappe phréatique en période de très hautes eaux (source: DREAL BN, Février 2014)

- 0 à 1 m : Risque d'inondation pour les réseaux et sous-sols
- de 1 m à 2,5 m : Risque d'inondation pour les sous-sols
- de 2,5 m à 5 m : Risque d'inondation pour les infrastructures profondes

Chutes de blocs (Source: DREAL BN, Décembre 2009)

- Faiblement prédisposé (Pente forte)
- Moyennement prédisposé (Pente très forte)
- Zone d'interdiction des nouvelles constructions à 100 m autour des zones moyennement prédisposées, à moins qu'une étude géotechnique précise qu'il n'y a pas de danger pour les futurs occupants/usagers

Cavité souterraine (Source: DREAL BN, Novembre 2014)

- Cavité souterraine
- Zone d'interdiction des nouvelles constructions à 100 mètres autour d'une cavité souterraine, à moins qu'une étude géotechnique précise qu'il n'y a pas de danger pour les futurs occupants/usagers

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E.) (Source: DREAL BN, Octobre 2012)

Enveloppe d'effets autour des installations de Butagaz

- Zone des Effets Létaux Significatifs ou Zone de dangers très graves
- Zone des Effets Létaux ou Zone de dangers graves
- Zone des Effets Indirects ou Zone de dangers faibles

Enveloppe d'effets autour des installations de GrT Gaz

- Zone des Effets Irréversibles (IRE) ou Zone de dangers significatifs (L=25 mètres)
- Zone des Premiers Effets Létaux (PEL) ou Zone de dangers graves (L=15 mètres)
- Zone des Effets Létaux Significatifs (ELS) ou Zone de dangers très graves (L=10 mètres)

Zone de nuisance sonore (Art.L571-10 du Code de l'Environnement)

Autres éléments de la carte

Zonage du PLU

Limites des communes déléguées

Source du cadastre: Cadastre PCI Vecteur, Conseil Départemental du Calvados, 2016

0 120,0

mètres